

# MOUVEMENT UNITAIRE DU 14 DECEMBRE DES SALARIES DES CE/CCE SNCF

## LETTRE OUVERTE AU COLLEGE EMPLOYEUR DE LA COMMISSION PARITAIRE

*A l'appel de SUD RAIL – CFDT – FO – CFTC - Tous Ensemble (CCE) - Candidats Libres (CCE) et de sections syndicales CGT, plus de 150 salariés des CE/CCE se sont réunis en Assemblée générale le 14 décembre à Paris. Salariés des CE Metz/Nancy, Paris Nord, Paris St Lazare, Rouen, Paris Rive Gauche, Nantes, Bordeaux, Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Clientèles, Transverses, du CCE (siège, SLB, province), les personnels syndiqués ou non syndiqués, ont adopté la lettre ci dessous :*

### **NOUS DENONÇONS :**

Le comportement de beaucoup de nos employeurs : intimidations, pressions, manipulations, mépris, manque de considération, harcèlement... la liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Ces attitudes déloyales érigées en mode de gestion sont de véritables remise en cause de droits les plus fondamentaux : le respect et la dignité, auquel chaque salarié a droit! Ces agissements doivent cesser au plus vite !

### **LA REVALORISATION DES SALAIRES : UNE URGENCE SOCIALE !**

Si la situation des salaires à la SNCF est alarmante comme nous l'explique le collège employeur elle l'est aussi pour les personnels de CE/CCE, qui vivent les mêmes difficultés que les autres salariés de ce pays. Les questions de pouvoir d'achat, de bas salaires et de l'emploi sont aussi leurs principales préoccupations !

Nous sommes bien conscients que la dotation sociale SNCF est largement insuffisante, mais cette situation existe déjà depuis longtemps, et les bas salaires aussi ! Et certains choix de gestions hasardeux ne sont pas de nature à améliorer l'équilibre financier de CE/CCE et malheureusement, les exemples ne manquent pas! **ÇA SUFFIT !**

En réalité, le refus systématique d'ouvrir de véritables négociations sur les salaires et la remise à plat de la grille cache de vrais choix de gestion politiques! Avec en autres, les économies considérables sur les bas salaires que les employeurs réalisent grâce aux allègements des cotisations sociales patronales sur fond d'aides publiques !

En réalité, les bas salaires sont une valeur de travail bon marché !

### **NOUS EXIGEONS :**

**Que le collège employeur s'engage au plus vite et au plus tard la première semaine de janvier à ouvrir les négociations sur la base des revendications légitimes des salariés :**

- Des mesures concrètes pour les bas salaires,**
- La disparition des coefficients d'embauche inférieurs au SMIC, minimum vital pour qu'enfin chaque salarié bénéficie d'une véritable augmentation,**
- Une discussion immédiate sur l'ensemble de la grille des salaires avec une véritable reconnaissance des compétences et des qualifications,**
- La sauvegarde de nos emplois.**

**SANS REPONSE RAPIDE DE NOS EMPLOYEURS  
NOUS SOMMES DETERMINES A PROVOQUER NOUS MEME  
UNE RENCONTRE AVEC EUX DES LE MOIS DE JANVIER !!!**